

ANNEXE N°1 : ORGANIGRAMME DE L'AMVS

PRM : Personne Responsable des Marchés
 CID : Cellule Informatique et de Documentation
 SSE : Service Suivi Evaluation
 CAF : Cellule Administrative et Financière
 DAF : Direction de l'Administration et des Finances
 SARH : Service Administratif et Ressources Humaines (SARH)
 SFC : Service Financier et Comptable
 SAL : Service Approvisionnement et Logistique

AC : Agence Comptable
 SR : Service des recettes
 SD : Service des dépenses
 SC : Service de la comptabilité.
 CF : Contrôle Financier
 DAIE : Direction des Aménagements des Infrastructures et des Equipements
 SEFP : Service Etudes et Formulation de Projets
 SSCT : Service Suivi et Contrôle des Travaux
 SAEIE : Service Appui à l'Exploitation des Infrastructures et Equipements

DAPVA : Direction d'Appui à la Production et à la Valorisation Agricole
 SAPAH : Service d'Appui à la Production Agro-Sylvo-Pastorale et Halieutique (SAPAH) ;
 SAVA : Service d'Appui à la Valorisation Agricole (SAVA).
 DAFFPA : Direction des Affaires Foncières, de la Formation et de la Professionnalisation Agricole
 SA/OPAF : Service d'Appui aux Organisations Professionnelles Agricoles et de la Formation (SA/OPAF) ;
 SPEA : Service de Promotion de l'Entreprenariat Agricole (SPEA) ;
 SFRGE : Service du Foncier Rural et de la Gestion Environnementale (SFRGE).

